

## EXTRAIT DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

## Réunion du 22 juin 2020

## Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.

M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe

MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.

Mme Alfonsa ALFANO, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, Mme Christine MORITZ, M. Serge OEHLER, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane

WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL. membres.

Procuration(s): Mme Françoise BEY ayant donné pouvoir à M. Serge OEHLER, Mme Françoise BUFFET ayant

donné pouvoir à M. Nicolas MATT, M. Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Mme Danielle DILIGENT, Mme Martine JUNG ayant donné pouvoir à M. Eric ELKOUBY, Mme Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à M. Nicolas MATT, M. Marc SENE ayant donné

pouvoir à Mme Nadine HOLDERITH

Excusé(s):

Absent(s): M. CAHN Mathieu

Ne prennent pas par au vote :

Rapporteur: M. Marcel BAUER

CD/2020/011 M3\_2020\_06\_10\_011 705 - Gestion des routes départementales

Organisation de la Collectivité européenne d'Alsace - Gestion

des routes départementales -

Proposition d'adoption de barèmes des redevances

d'occupation du domaine public routier départemental et des tarifs d'interventions exceptionnelles des agents des services

routiers

communs aux Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide :

- D'approuver le barème commun des redevances d'occupation du Domaine Public Routier Départemental (DPRD) fixé dans les annexes 1 (tableau) et 2 (modalités d'application) de la présente délibération, applicable au 1er janvier 2021 ;
- D'approuver le barème commun des tarifs des interventions exceptionnelles des agents des services routiers fixé dans le tableau joint en annexe 3 de la présente délibération, applicable au 1er janvier 2021 ;
- D'abroger, à compter du 1er janvier 2021, la délibération de 1979 relative au barème régional des redevances d'occupation du domaine public établi par les services fiscaux et l'alignement automatique sur les redevances perçues par l'Etat et la délibération n° CD/2018/20 du 25 juin 2018 relative à la modernisation du barème des redevances d'occupation du domaine public départemental ;
- De décider que le barème ci-joint des tarifs des interventions exceptionnelles des agents des services routiers annule et remplace l'ensemble des dispositions applicables à ce jour.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 45

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa Alfano, M. Marcel Bauer, M. Rémi Bertrand, Mme Françoise Bey, M. Frédéric Bierry, Mme Françoise Buffet, M. Etienne Burger, M. Thierry Carbierer, M. Vincent Debes, Mme Cécile Delattre, Mme Danielle Diligent, Mme Isabelle Dollinger, M. Eric Elkouby, M. André erbs, Mme Nathalie ernst, Mme Michèle Eschlimann, M. Bernard Fischer, Mme Catherine Graef-eckert, Mme Catherine Greigert, M. Paul Heintz, M. Jean-Louis Hoerle, Mme Nadine Holderith, M. Denis Hommel, Mme Chantal Jeanpert, Mme Martine Jung, Mme Pascale Jurdant-pfeiffer, Mme Suzanne Kempf, Mme Stéphanie Kochert, Mme Yves Le Tallec, Mme Marie-Paule Lehmann, Mme Nathalie Marajo-Guthmuller, M. Nicolas Matt, M. Jean-Philippe Maurer, M. Philippe Meyer, Mme Christine Moritz, Mme Laurence Muller-Bronn, M. Serge Oehler, Mme Françoise Pfersdorff, M. Denis Schultz, M. Marc Sene, M. Yves Sublon, Mme Nicole Thomas, M. Etienne Wolf, Mme Christiane Wolfhugel, M. Sébastien Zaegel	45
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s):	/	0

Pour extrait conforme Pour le Président Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques

Jean MUCKENSTURM

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception  $N^{\circ}: 067-226700011-20200622-$ 

Imc1138245-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 29/06/20